

Brochure n° 3254 | Convention collective nationale

IDCC : **993** | **PROTHÉSISTES DENTAIRES ET PERSONNELS DES LABORATOIRES DE PROTHÈSES DENTAIRES**

Protocole d'accord du 28 septembre 2022

relatif à la revalorisation de la grille des salaires

NOR : ASET2251285M

IDCC : 993

Entre l'(les) organisation(s) professionnelle(s) d'employeur(s) :

UNPPD,

d'une part,

et le(s) syndicat(s) de salariés :

CGT ;

FO ;

UNSA,

d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

Une revalorisation de la grille des salaires conformément à l'avenant ci-joint.

Les parties signataires conviennent que le présent accord s'applique à l'ensemble des laboratoires de prothèse dentaire le 1^{er} jour du mois suivant la publication de l'arrêté d'extension au *Journal officiel*.

L'extension du présent accord sera faite à l'initiative de la partie la plus diligente.

Les parties signataires du présent accord considèrent qu'il n'y a pas de spécificités d'application dudit accord aux entreprises en fonction de leur taille.

Pour cette raison, aucune stipulation particulière n'a été prise pour les entreprises de moins de cinquante salariés, conformément à l'article L. 2261-23-1 du code du travail.

Fait à Paris, le 28 septembre 2022.

(Suivent les signatures.)

Annexe

Catégories professionnelles	Salaires bruts
Personnels de service	1 732 €
Secrétaire administratif Aide comptable	1 748 €
Comptable	1 886 €

Catégories professionnelles	Échelons	Salaires bruts
Employé en prothèse dentaire		1 743 €
Auxiliaire en prothèse dentaire		1 751 €
Technicien qualifié en prothèse dentaire	TQ1	1 841 €
	TQ2	2 006 €
	TQ3	2 116 €
Prothésiste dentaire hautement qualifié	PHQ1	2 193 €
	PHQ2	2 389 €
Responsable de secteur		2 571 €
Chef de Laboratoire		3 080 €

Primes mensuelles brutes	
Titulaire du CQP « Technicien en laboratoire de prothèse dentaire spécialisé en ODF »	82 €
Titulaire du certificat « Opérateur CFAO en prothèse dentaire niveau I »	82 €
Titulaire du titre » Prothésiste dentaire spécialisé en techniques numériques »	102 €
Titulaire du CPES de spécialisation en PCMIP ou de spécialisation en céramique et occlusion	154 €